

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC362

présenté par

Mme Ressiguié, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:

Chapitre I^{er}

Renouveler la confiance envers l'école en préservant la santé des élèves

Art...

« À titre expérimental, pour une durée de deux ans, le Gouvernement peut mettre en place, dans les cantines des établissements qu'il choisit, des menus végétariens sans viande ni poissons de façon hebdomadaire. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La cantine scolaire doit être un lieu d'apprentissage comme un autre. Les élèves doivent pouvoir y trouver non seulement une alimentation saine et équilibrée, mais aussi y découvrir de nouveaux plats, saveurs, et accéder à une culture culinaire éventuellement différente de leur culture familiale.

Parmi elles, la culture végétarienne est trop souvent ignorée dans les cantines, avec la quasi-obligation de proposer de la viande ou du poisson à tous les repas. Pourtant, un tel régime n'est recommandable ni pour la santé des personnes, ni pour l'équilibre écologique de notre environnement. En effet, l'Organisation Mondiale de la Santé conseille de ne pas dépasser le seuil de 2 à 3 fois de la viande par semaine. Concernant la soutenabilité écologique de nos modes de vie et de notre alimentation, le 5^e rapport du GIEC recommande une diminution importante de la consommation de viande. En 2006, un rapport de la FAO montre que l'élevage produit plus de gaz à effet de serre (GES) que les transports, et que la pêche intensive contribue au déséquilibre des écosystèmes en provoquant des extinctions d'espèces menacées. Le rapport de 2013 conclut à une part de l'élevage dans les émissions globales évaluées à 14,5 %. Une alimentation végétarienne

produit 2 fois moins de GES qu'une alimentation carnée, et 7 fois moins pour une alimentation végétalienne.

Un tel amendement permettrait à tou·te·s d'expérimenter une fois par semaine un repas entièrement végétarien, découvrir une autre culture culinaire avec des plats différents qui ne sont pas centrés sur de la viande et du poisson, et ainsi participer à la nécessaire réduction des gaz à effets de serre via la diminution des protéines carnées.